



N.Réf.: AP/IT -607325  
V.Réf : 2111894 SASU GO  
N° de Greffe :2021J71  
Juge commissaire : Monsieur BANQUET D'ORX Jean Marc

## **PROCES VERBAL DE CARENCE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE**

Après Jugement, le TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX 56 Rue Aristide Briand 77100 MEAUX en date du 08-mars-2021 a ouvert une procédure de Redressement Judiciaire à l'encontre de :

**SASU GO**  
**10 rue de la Diligence**

**77840 CROUY-SUR-OURCQ**

Ce même Jugement m'a désigné en qualité de Commissaire-Preneur et SCP ANGEL-HAZANE 49/51 av du Président Salvador Allendé 77100 MEAUX en qualité de Mandataire Judiciaire

J'ai reçu mission le 10/03/2021.

Sans nouvelle du dirigeant, Monsieur GUERIN Olivier, je me suis rendu le 16/03/2021 à CROUY SUR OURCQ, 10 rue de la Diligence. N'ayant pas obtenu de réponse, j'ai laissé un avis de passage dans la boîte à lettres sans nom du pavillon.

J'ai interrogé la SCP ANGEL-HAZANE qui m'a communiqué les coordonnées de M. GUERIN. J'ai contacté ce dernier le 22/03/21. Il m'a déclaré qu'il me rappellerait après son rendez-vous chez le mandataire fixé au 24/03/2021.

Après différentes relances, M. GUERIN m'a contacté et m'a déclaré qu'il ne possédait aucun actif.

Je lui ai adressé une clôture de procès-verbal de carence qui m'a été retournée signée.

De ce fait, j'ai établi un procès-verbal de carence.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the initials "A" or "AS".

Et de tout ce que dessus dont détail annexé, nous avons fait et dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

A Meaux le 30/04/2021

Adrien POTENTE

